

INTÉGRER UN ENFANT PLUS ÂGÉ
DANS LA CATÉCHÈSE CHEMINS

06

Le parcours *Chemins* s'étend sur 5 années et peut débuter dès l'âge de 6 ans (1^e primaire), avec l'*Éveil à la foi*.

Il arrive très régulièrement que des parents souhaitent inscrire à la catéchèse des enfants âgés de 7 ans (2^e primaire). Le plus indiqué, si cela ne pose aucun problème, c'est qu'ils débutent aussi par l'*Éveil à la foi* et cheminent normalement pendant les 5 années.

Lorsque des enfants plus âgés souhaitent commencer le caté, il est important que l'équipe de catéchèse analyse la situation pour répondre au mieux à la demande.

- Toute demande doit avant tout être reçue avec joie et bienveillance ! La personne est accueillie, écoutée, regardée avec les oreilles et les yeux du Christ....
- Un catéchète prendra le temps de recevoir les parents et l'enfant, éventuellement séparément. Il fera tout pour que la famille se sente bien accueillie.
- Dans un premier temps, il écoutera la famille et posera quelques questions. Pour engager au mieux le cheminement, il est utile de connaître un minimum le contexte familial et l'histoire de leur demande vis-à-vis de la catéchèse. C'est par exemple important de savoir si l'enfant est baptisé ou non, s'il a déjà bénéficié d'un éveil à la foi en famille, à l'école, de savoir si la demande s'inscrit dans un récent chemin de conversion de la famille.
- Dans un deuxième temps, éventuellement à l'aide du dépliant très visuel réalisé par *Catéveil*, il expliquera le cheminement dans la catéchèse comme un parcours d'initiation à la vie chrétienne, dans toutes ses dimensions : relation personnelle à Dieu à travers la prière, intégration dans une communauté paroissiale avec qui on vit et on célèbre, engagements personnels et choix à la mesure de chaque âge, ce qui nécessite du temps, et la liberté de chacun. Le catéchète essaiera de montrer le sens du parcours, de l'apport de chacune des étapes les unes par rapport aux autres.
- Le catéchète essaiera de cerner les souhaits de la famille, de comprendre les motivations de chacun.

- Enfin, avant de quitter la famille il l'assurera d'un délai de réponse. Il doit en effet consulter l'équipe pour, ensemble, prendre une décision.
- Le catéchète qui a rencontré la famille abordera la question avec d'autres catéchètes et/ou un prêtre, de façon à ce que toute l'équipe de catéchèse adhère au choix qui sera fait.

Dans quel esprit ce choix est-il posé ?

- Chaque situation est unique : le choix posé pour un enfant ne sera peut-être pas le même que pour un autre. Tout dépend de la situation. C'est cela, la Pastorale : le berger s'adapte aux besoins de chacune de ses brebis.
- Ce qui est sûr, c'est qu'il faut trouver le juste équilibre entre l'accueil de la demande et le sens de la démarche de catéchèse, le cheminement dans la foi vers la vie chrétienne. Vouloir accélérer tout ne permet pas à l'enfant de prendre le temps d'établir une relation personnelle avec Dieu, d'éveiller en lui le désir de vivre avec lui, par lui et pour lui. C'est pourquoi l'équipe veillera aussi à offrir à cet enfant un accompagnement personnalisé.
- Après avoir choisi une solution, le catéchète revient vers la famille et la leur propose, en expliquant le sens de ce choix et les avantages pour l'enfant, pour que la famille adhère à la proposition.
Si la famille comprend le sens de ce cheminement, ce qui pourrait y paraître exigeant sera vu comme de la cohérence. Mais le catéchète veillera à ce que ses propos n'éloignent pas la famille de Dieu : il ne s'agit pas de plaider pour « notre » catéchèse mais d'offrir la possibilité de rencontrer le Christ qui appelle.

Nous ne pouvons pas ici donner des solutions toutes faites qui répondraient à toutes les situations possibles, mais simplement donner quelques exemples :

- Un garçon de 8 ans et sa famille ont souhaité commencer le parcours avec *l'Éveil à la foi*. Il y a deux garçons de son école dans le groupe, qui n'ont qu'un an de moins. C'était important pour les parents de commencer le chemin au début, comme d'autres familles, pour ne pas arriver dans un groupe déjà formé. Et tout se passe bien. La catéchète lui donne l'occasion de lire un texte, le laisse s'exprimer même s'il raisonne différemment des plus jeunes, chacun est à l'écoute et s'enrichit.
- Une fillette de 9 ans, en 3e primaire, souhaite commencer la catéchèse. Elle a été baptisée mais ensuite ni en famille ni à l'école elle n'a eu d'éveil religieux. Elle veut venir au caté pour faire sa première communion comme sa nouvelle amie,

mais celle-ci est déjà au caté depuis 3 ans ! Ses parents la laissent libre mais ne souhaitent pas s'engager à ses côtés, ils n'imaginent pas venir aux rencontres d'*Éveil à la foi*. Suite à la discussion avec sa famille et elle-même, l'équipe de catéchèse propose de l'intégrer à l'*Éveil à la foi* mais avec un petit rôle d'animatrice : elle vient un peu plus tôt aux rencontres et aide à différentes tâches. Elle suivra ainsi tout le parcours. Ses parents l'accompagnent de loin mais une paroissienne voisine s'intéresse à son parcours, prie pour elle, l'accueille si elle souhaite parler, et joue un rôle d'aînée dans la foi.

→ Une famille souhaite inscrire son enfant de 7 ans au caté. Ils viennent de déménager et, dans leur ancienne paroisse, la catéchèse ne débutait pas à 6 ans. Ils vont aussi inscrire leur enfant de 6 ans à l'*Éveil à la foi* et participer à ces rencontres mais souhaiteraient ne pas réunir les 2 garçons. Éveillé à la foi en famille et à l'école, habitué de l'eucharistie dominicale, le fils de 7 ans va commencer le parcours avec « Jésus, Dieu avec nous ». En famille, il aura l'occasion de partager le parcours de son petit frère.

→ Et si des parents souhaitent inscrire un enfant plus jeune ?

Il est vivement déconseillé d'inscrire un enfant qui est encore en maternelle : l'expérience montre que, même si cet enfant est vif d'esprit, il ne profite pas du parcours de catéchèse aussi pleinement que les autres enfants.

C'est souvent demandé par des parents qui ont deux enfants avec une année d'écart. Dans ce cas, il vaut mieux attendre que le plus jeune entre en 1^e année primaire. N.B. Dans le dialogue pastoral et dans certaines circonstances exceptionnelles, le prêtre et l'équipe de catéchèse pourraient discerner qu'un enfant pourrait recevoir la première des communions avant et commencer normalement le parcours paroissial de catéchèse en première primaire.

CATÉVEIL

(Service de Catéchèse du Diocèse de Namur)

rue du Séminaire, 11b - 5000 Namur

0498 54 89 69 - 081 240 840

Mail : cateveil@diocesedenamur.be

Site : www.catechese-diocesedenamur.be

